



Compte rendu du CA du 27 juin 2023

Présents : Gilbert Birraux, Liliane Buisson, Annick Cellier, Marie Jo Desmaris, Yves Ducongé, Maryse Lozano, Thierry Mangematin, Gérard Perrin, Michel Sala, Jocelyne Servignat,

Excusés : Martine Auger, Denise Gautron, Christiane Juston, Bernard Tournier.

ORDRE DU JOUR

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2023 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité

2 – BILAN DES 25 ANS DE LA RSCB :

Excellente journée – le Président remercie tous les membres pour leur investissement lors de cette journée. L'organisation et l'animation ont été parfaites, les retours des adhérents sont unanimement positifs

Michel se charge de faire un blog sur cette journée à partir d'une sélection de photos de Brigitte Baud et du texte préparé par Yves.

Yves envoie un article pour Vitalité avec une photo

La journée se solde par un déficit total d'environ 1 900 €, nous sommes en attente des subventions de la Ville et du CODERS01.

Se pose le problème des personnes n'étant pas venues et n'ayant averti qu'au dernier moment ou pas. Le repas ayant été payé à « la table de Poupette », il est décidé à la majorité de ne pas rembourser ces personnes.

3 – SUITE DE L'AGE DU 19 JUIN :

Gérard, Président, fait un retour rapide sur l'AGE du 19 juin. Celle-ci s'est bien déroulée. Toutes les propositions inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées. C'est ainsi qu'ont été validées à l'unanimité les nouveaux statuts, le nouveau règlement intérieur, et l'autorisation donnée au Président de signer "l'engagement républicain". La "charte sur les Randonnées" a été adoptée à la majorité (1 voix contre).

Annick transmettra les statuts à la sous-préfecture de Belley et Michel mettra les documents adoptés en ligne

4 - BILAN FINANCIER ET FIXATION DES TARIFS 2023-2024 :

Thierry, Trésorier, dresse le bilan financier, activité par activité, de l'année. Après débat, compte tenu des résultats présentés, il est décidé de maintenir pour l'année 2023-2024 les tarifs d'inscriptions pratiqués en 2022-2023.

Pour plus de lisibilité, il est demandé que pour l'activité "rando", la différence soit faite entre les randonnées du vendredi et celles organisées par la commission "séjour". Le suivi de cette activité qui se développe sera ainsi plus facile. Il est rappelé à ce sujet que les "séjours" doivent s'autofinancer.

5 - RETOUR SUR LA FORMATION FFRS "LICENCE DÉMATÉRIALISÉE" :

Gérard, Président, rappelle qu'en compagnie de Bernard, Michel, Thierry, il a assisté le 15 juin à une formation sur le nouveau logiciel FFRS 360. Ce logiciel, outre la sécurité qu'il offre en matière de protections des données, apportera un véritable progrès pour la gestion des licences, des inscriptions et des activités proposées par les clubs.

Plus concrètement, il ne sera plus possible d'utiliser Télémat à compter du 1er juillet. Concernant la RSCB, nous avons décidé que les inscriptions pourront se faire à compter du 21 août.

De façon plus précise, l'adhérent pourra s'inscrire directement sur internet et commander des activités comme cela se pratique pour le e-commerce. L'adhérent, sur internet, pourra ainsi obtenir tous les documents se rapportant à son compte (questionnaire médical, licence, honorabilité, règlement intérieur du club ou assurance).

Michel est l'un des ambassadeurs du département de l'Ain sur ce dossier et donc en lien avec l'équipe projet FFRS360.

6 - CALENDRIER ET ORGANISATION DES INSCRIPTIONS 2023-2024 :

En complément des inscriptions en ligne, des permanences seront organisées pour les adhérents afin de les aider dans leur démarche. Les dates retenues sont :

- 24 août matin de 9 à 11 heures 30
- 29 août matin de 9 à 11 heures 30
- 31 août après midi de 14 à 17 heures
- 5 septembre matin de 9 à 11 heures 30
- 7 septembre après midi de 14 à 17 heures.

Une demi-journée de formation sera dispensée par Michel le 22 août matin de 9 à 12 heures. Les membres du CA, et les animateurs seront invités à y participer. Ils devront se munir de leur ordinateur portable. Lors des séances d'inscriptions, seront distribués aux adhérents une fiche sur la date de démarrage de chaque activité, les randonnées programmées en septembre/octobre et les fiches "activités" (horaire, lieu, tarif...).

Les dates de reprises d'activités connues sont :

- la danse le lundi 11 septembre
- le tir à l'arc le 4 septembre
- la gym et le pilates la semaine 36.

7 - WIFEO :

Il est rappelé que la RSCB avait souscrit un contrat pour supprimer du site les publicités. Il est décidé de reconduire ce contrat dont le coût est de 69,96 € par an.

8 - BESOIN EN MATÉRIEL :

Aucune demande particulière n'a été formulée à l'exception de l'activité randonnée en ce qui concerne les GPS. Un point devra être fait pour la préciser.

9 - QUESTIONS DIVERSES :

- **Estivales de Bouvent** : cette manifestation est prévue le 3 septembre prochain. Des affichettes "activités" seront à réaliser pour la présentation du club. Pascal et Yves sont chargés de cette tâche. Le rdv sur place est prévu à 9h00.
- **Salle de danse** : les travaux de la salle de St Denis rendant la salle indisponible pendant 18 mois, une nouvelle salle a dû être recherchée. Il est proposé de transférer cette activité à la salle des pays de l'Ain à l'évêché, salle utilisée pour les AG de l'association. Accord du conseil d'administration. Liliane se charge du suivi du dossier.
- **Remboursements des adhérents ayant annulé leur sortie aux cascades du Hérisson**: après discussion, il est décidé de rembourser les personnes ayant annulé leur inscription pour la sortie aux Cascades du Hérisson. L'opération est en effet budgétairement équilibrée et la date initiale a dû être repoussée compte tenu de la météo ce qui explique certaines défections. Affaire à suivre par Thierry.
- **Ecrits produits par Jacky** : celui-ci a fait don au Président d'un ensemble d'écrits réalisés au cours des dernières années. Afin de faire connaître ce travail aux adhérents, il est proposé, si l'auteur est d'accord bien sûr d'en numériser le contenu. Préalablement, le coût d'un tel projet doit être évalué.
- **OMS** : Le Président signale que des formations PSC1 sont dispensées les 6, 20 et 27 octobre prochain. Le coût est de 70 € dont 35 pris en charge par l'OMS, 25 € par la RSCB et 10 € par l'adhérent. Une information sera faite sur le site à ce sujet, les inscriptions se faisant directement auprès de l'OMS.
- **Animatrices danses** : Maryse informe les membres du CA de sa décision d'arrêter sa fonction d'animatrice danse. Elle est remerciée pour le travail réalisé.
- **Yoga** : Annick informe les membres du CA d'une demande formulée par une adhérente qui souhaite s'occuper d'une activité Yoga. Aucune décision n'est prise, les conditions d'exercice d'une telle activité restent à préciser (salle, coût, intérêt pour les adhérents,...)
- **point sur les formations animateurs**
7 nouveaux animateurs ont été formés au cours de la saison 2022/2023 : Pascal Malessard et François Grosbois pour le cyclotourisme, Brigitte Corat, Pierre Janot et Claude Renoud pour la marche nordique et Pascal Malessard pour la randonnée pédestre.
Pour 2023/2024, 8 personnes se sont inscrites aux formations animateurs : Annick Cellier, Thierry Mangematin et Cécile Alliod pour la nouvelle activité activmémoire qui pourra démarrer en septembre 2024, Brigitte Baud et Bernard Convert pour la randonnée pédestre, Dominique Coutant et Patrick Monnier pour le tir à l'arc et Michel Brayard en formation continue marche nordique. En attente, Yves Ducongé envisage de s'inscrire à la formation raquette à neige.
Le président remercie tous ces futurs nouveaux animateurs et se félicite de cette dynamique qui permettra de poursuivre sereinement les activités actuelles et de mettre en place l'activ mémoire
- **Commission séjour** : Yves nous informe de ce que la commission envisage de faire :
 - un séjour de 2 à 3 jours dans le Vercors fin septembre en covoiturage – 30 participants environ
 - un séjour raquettes à neige vers Métabief ou Chapelle des Bois à une date en fonction des

disponibilités de nos hébergeurs (Mileades, Azureva....) 12 à 15 participants
- un séjour rando dans la massif des Estérel au printemps – 20 à 25 participants (randonneurs mais pas que!)
- un voyage rando, culture, baignade à l'étranger avec transport aérien en mai ou juin ou septembre – 10 à 15 participants. Budget environ 1 500 €. Un petit sondage auprès de l'ensemble des randonneurs serait souhaitable, en évoquant le budget.

La séance est close à 12h30

Fait à Bourg en Bresse 4 juillet 2023

la Secrétaire

Signé

Annick CELLIER

le Président,

Signé

Gérard PERRIN